

SAUVEGARDE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
EN PAYS  
RABASTINOIS

# ANTENNES RELAIS DANS LE RABASTINOIS

Février 2010

info

## ANTENNES RELAIS

*en savoir plus...*

Robin des toits: [www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)

Criirem: [www.criirem.org](http://www.criirem.org)

SEBRA: <http://rabastens.env.free.fr>

Collectif antennes 31: [www.antennes31.over-blog.com](http://www.antennes31.over-blog.com)  
[antennes31@free.fr](mailto:antennes31@free.fr)

Collectif de Couffouleux [collectifantennescouffouleux@yahoo.fr](mailto:collectifantennescouffouleux@yahoo.fr)

Collectif de Roquemaure [electro@aol.com](mailto:electro@aol.com)

Nextup: [www.next-up.org](http://www.next-up.org)

### Des livres:

*Les jeunes et le portable: Alzheimer à 35 ans ?*  
Anne Lobé – SantéPublique éditions, 2006

*Téléphone portable: comment se protéger*  
SantéPublique éditions, 2006

*Et si la téléphonie mobile devenait un scandale sanitaire ?*  
Étienne Cendrier – Éditions du Rocher

*Le téléphone portable, gadget de destruction massive*  
<http://infokiosques.net>

*Survivre au téléphone mobile et aux réseaux sans fil*  
*Comment ça marche ? quels effets sur le vivant ? comment s'en protéger ?*  
Édition le courrier du livre

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Hôtel de ville  
81 800 Rabastens  
Tél. 05 63 33 59 90  
[sebra-81@orange.fr](mailto:sebra-81@orange.fr)



ROBIN DES TOITS

COLLECTIF  
DE COUFFOULEUX

COLLECTIF  
DE ROQUEMAURE

<http://rabastens.env.free.fr>

## ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES : LE PROGRÈS ET LA SANTÉ, C'EST POSSIBLE !

Effets des ondes sur la santé ?

**En 2002**, 1200 médecins allemands dénoncent dans l'Appel de Fribourg les risques liés à la puissance des ondes électromagnétiques: insomnies, vertiges, migraines, maladies à dégénérescence neurologique (maladie d'Alzheimer par ex.), épilepsies, maladies cancéreuses telles que leucémies et tumeurs du cerveau etc. ; ils incriminent les antennes relais, les téléphones portables et les téléphones sans fil DECT.Se, se sont rajoutés depuis 2002 le Wi-Fi et le Wi-Max.

**En 2007**, le rapport Bio Initiative, compilation de 1500 études de scientifiques indépendants, confirme de façon définitive les maladies provoquées par ces ondes.

### Ce que nous demandons :

Exigeons de nos élus qu'ils fassent le nécessaire pour que nous ne soyons jamais exposés à plus de 0,6 V/m.

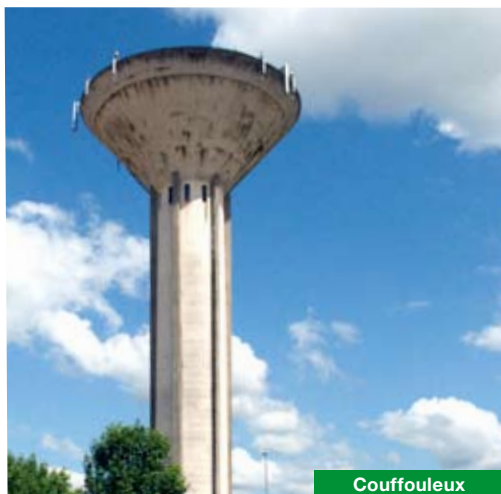
- La téléphonie mobile peut fonctionner à ce niveau; c'est le cas à Salzbourg (Autriche), à Valence (Espagne), en Toscane (Italie) et au Lichtenstein = 0,6 V/m.
- Des maires français viennent de signer des arrêtés limitant dans leur ville l'exposition à 0,6 V/m.

### À savoir :

- Les assureurs ne couvrent plus les opérateurs pour les risques liés à l'exposition aux champs électromagnétiques.
- Le cerveau des enfants absorbe 60 % de rayonnements de plus que celui d'un adulte.



Giroussens



Couffouleux



Rabastens

## ANTENNES RELAIS : QUELLE SITUATION DANS LE RABASTINOIS ?

À la suite de la projection, le 18 juin, du film : « *téléphonie mobile, sommes-nous tous des cobayes ?* », une pétition a été signée, en quelques jours, par plus de 200 personnes pour demander « **que le seuil d'exposition des riverains aux ondes de la téléphonie mobile ne dépasse pas 0,6 V/m** (volt par mètre) ». Celui-ci permet une parfaite réception, sans causer de graves dommages biologiques (voir l'information à la fin de ce tract), les enfants étant particulièrement sensibles.

→ **À Giroussens**, la municipalité a fait réaliser des mesures en plusieurs points de l'école située à côté du pylône de l'antenne relais. Les mesures ont été faites de manière inopinée par un organisme indépendant, la CRIREM. La valeur la plus élevée est de 0,7 V/m : **rassurant!** De plus l'installation d'une autre antenne relais a été écartée.

→ **À Couffouleux**, comme nous le demandions dans la pétition, la ville s'est portée candidate pour être « commune test » pour l'exposition à 0,6 V/m. Cette possibilité était offerte après le « Grenelle des Antennes » d'avril dernier. Avec un dossier bien argumenté, avec l'aide du collectif de Couffouleux, elle a été retenue (seulement 16 l'ont été sur toute la France). **Bravo!**

→ **À Rabastens**, la commune s'est aussi engagée pour l'application du seuil de 0,6 V/m en présentant la même demande [à la SEPR nous aurions préféré une demande intercommunale], mais elle n'a pas été retenue. Or il faut savoir que les mesures d'exposition (commanditées par Orange) autour des trois antennes sur le campanile de l'église St Pierre des blancs ont été communiquées à la mairie en mars dernier; elles sont de 1,01 et 1,17 V/m, respectivement face au portail de l'église et à l'entrée de la maison de retraite. Par contre sur le site officiel ([www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr)) elles sont de 1,60 et 1,44 V/m...

En outre très récemment, des mesures effectuées par « Robin des toits », toujours face à l'église, ont montré... 3,5 V/m. Il est donc clair que les mesures, pour être crédibles, doivent être effectuées de façon inopinée et par un organisme indépendant, comme à Giroussens, et que la situation à Rabastens ne peut rester en l'état.

Justement, sur ce dernier point, en octobre 2008, M. le Maire avait écrit à Orange : « afin de faire connaître les conditions amiables pour mettre un terme à l'engagement de la commune, dans les meilleurs délais » : **excellent!**

Toutefois, le 17 décembre dernier, sur la proposition de M. le Maire, le conseil municipal a donné son accord pour le renouvellement du contrat, à partir de juin 2010, sans dispositions particulières pour abaisser la puissance des émissions (alors même que l'information a été donnée que de nouvelles antennes seraient installées) : **désastreux!**

**Demandons à la mairie de surseoir à la signature d'un nouveau contrat tant qu'elle n'aura pas assuré l'information et le débat avec la population!**

→ **À Roquemaure**, après que des enfants de l'école aient souffert de maux de tête, des mesures ont montré des valeurs de... 1,55 V/m et jusqu'à 3,64 V/m dans des habitations alentours. Ceci est dû aux systèmes WiFi maillé et au relais WiMax, pour l'accès à l'ADSL, avec effet aussi sur **Grazac**. Là encore il conviendrait d'effectuer des mesures par un organisme indépendant. Certes celles-ci sont coûteuses mais « la santé a un prix », surtout pour les enfants. Elles pourraient sans doute être réduites par la « mutualisation » (encore mieux, à Toulouse: création d'un « fonds souverain » financé par 3 opérateurs, permettant d'effectuer des mesures sans en référer à l'opérateur concerné: La Dépêche du 31 août dernier).

**Demandons à la CORA des mesures fiables par un organisme indépendant!**